

# L'apprentissage au 31 décembre 2014

**Au 31 décembre 2014**, les centres de formation d'apprentis accueillaient 405 900 apprentis, soit une baisse de 4,4 % par rapport à 2013. La baisse s'est accentuée dans l'enseignement secondaire (- 6,7 % contre - 5,4 % entre 2012 et 2013) et dans le supérieur pour le niveau III. Toutefois, la baisse des entrées en apprentissage est moins marquée en 2014 qu'en 2013. L'apprentissage dans l'enseignement secondaire se concentre sur les CAP alors que c'est sur les BTS dans le supérieur.

Plus des trois quarts des académies ont enregistré une baisse supérieure à 3 % de leurs effectifs d'apprentis. Paris et la Martinique se sont distinguées par une hausse portée par le supérieur. L'âge moyen des apprentis continue d'augmenter et atteint 19,4 ans fin 2014.

Denise Latouche, DEPP-A1

- Au 31 décembre 2014, 405 900 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage ([voir « SOURCE ET DÉFINITIONS »](#)), essentiellement sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère en charge de l'Agriculture, en France métropolitaine et dans les DOM.

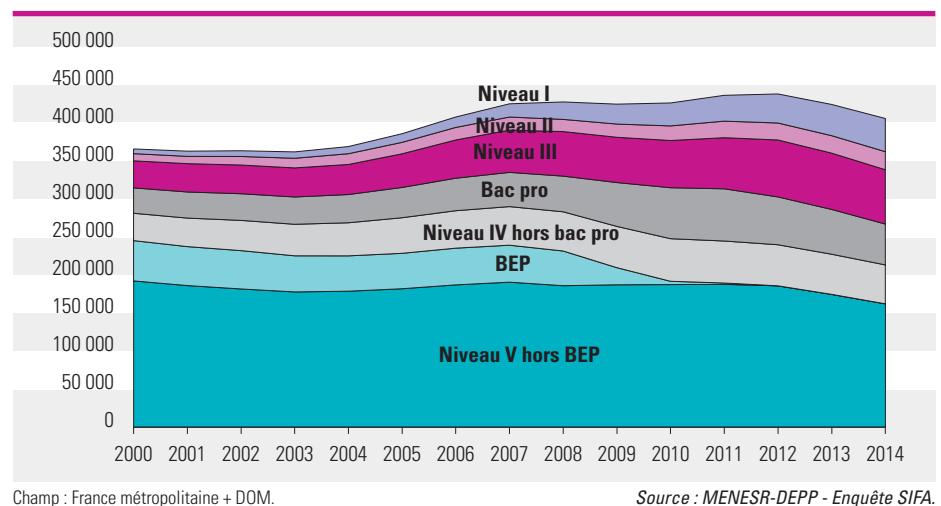
**(FIGURE 1).** Cette baisse est constatée dans les deux principaux ministères de tutelle pédagogique : - 5,6 % pour le ministère en charge de l'Agriculture et - 4,3 % pour celui en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

L'évolution diffère selon le niveau de diplôme (**FIGURE 2**). Les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat rassemblent deux tiers des apprentis et sont en baisse continue depuis 2008. 55 % des jeunes préparant un CAP le font par la voie de l'apprentissage contre 9 % de ceux préparant un baccalauréat professionnel. En 2014, la décroissance s'accentue dans le secondaire (- 6,7 % après - 5,4 % entre 2012 et 2013), en particulier pour ses deux principales formations, le CAP (- 7,7 %) et le baccalauréat professionnel (- 8,8 %).

## L'apprentissage se concentre sur les CAP dans l'enseignement secondaire...

Après une période de croissance soutenue de 2003 à 2007, puis une phase plus stable jusqu'en 2012, la baisse du nombre d'apprentis entamée en 2013 (- 3,1 %) se poursuit en 2014 (- 4,4 %)

#### **1 – Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2014**



## ... et sur les BTS dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais c'est seulement à partir du milieu des années 1990 qu'il se développe vraiment. À partir des années 2000, la croissance s'accélère avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat).

En 2014, 138 780 jeunes suivent des formations du supérieur en apprentissage. Les effectifs croissent très légèrement de 0,6 % après une augmentation de 2 % en 2013 et de plus de 10 % les deux années précédentes. Les effectifs de niveau III, encore en hausse jusqu'en 2012 (+ 11,4 %), poursuivent en 2014 (- 3,6%) la baisse entamée en 2013 (- 1,1 %). C'est le cas du BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage (- 3,6 %), en grande partie en raison de la forte baisse des entrées en 2013. En revanche, le nombre d'apprentis en niveau I augmente de 6,3 %, porté par ses deux formations principales, le diplôme d'ingénieur (+ 7,3 %) et le master (+ 2,6 %). De même, il croît de 3,5 % pour le niveau II, grâce à sa principale formation, la licence (+ 5,3 %).

### 2 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2014 (%)	Part des filles en 2014 (%)	Effectifs d'apprentis en 1 <sup>re</sup> année		
		2013	2014	Évolution (%)			2013	2014	Évolution (%)
Niveau V	CAP	163 381	150 810	- 7,7	37,2	26,0	87 146	80 306	- 7,8
	Autres	11 273	11 416	1,3	2,8	32,4	9 049	9 457	4,5
	<b>Total</b>	<b>174 654</b>	<b>162 226</b>	<b>- 7,1</b>	<b>40,0</b>	<b>26,4</b>	<b>96 195</b>	<b>89 763</b>	<b>- 6,7</b>
Niveau IV	Bac pro	58 905	53 697	- 8,8	13,2	22,2	13 330	11 456	- 14,1
	BP	43 772	42 284	- 3,4	10,4	44,6	22 011	21 328	- 3,1
	Autres	9 005	8 899	- 1,2	2,2	39,6	5 808	5 833	0,4
	<b>Total</b>	<b>111 682</b>	<b>104 880</b>	<b>- 6,1</b>	<b>25,8</b>	<b>32,7</b>	<b>41 149</b>	<b>38 617</b>	<b>- 6,2</b>
<b>Secondaire</b>		<b>286 336</b>	<b>267 106</b>	<b>- 6,7</b>	<b>65,8</b>	<b>28,9</b>	<b>137 344</b>	<b>128 380</b>	<b>- 6,5</b>
Niveau III	BTS	60 834	58 620	- 3,6	14,4	36,0	29 628	30 034	1,4
	DUT	5 836	5 799	- 0,6	1,4	36,7	3 174	3 163	- 0,3
	Autres	7 378	7 000	- 5,1	1,7	55,6	3 597	3 443	- 4,3
	<b>Total</b>	<b>74 048</b>	<b>71 419</b>	<b>- 3,6</b>	<b>17,6</b>	<b>37,3</b>	<b>36 399</b>	<b>36 640</b>	<b>0,7</b>
Niveau II	Licence	15 035	15 830	5,3	3,9	45,3	14 665	15 716	7,2
	Autres	7 902	7 913	0,1	1,9	50,5	3 984	4 027	1,1
	<b>Total</b>	<b>22 937</b>	<b>23 743</b>	<b>3,5</b>	<b>5,8</b>	<b>47,0</b>	<b>18 649</b>	<b>19 743</b>	<b>5,9</b>
Niveau I	Ingénieur	17 351	18 620	7,3	4,6	17,5	6 661	6 550	- 1,7
	Master	13 441	13 784	2,6	3,4	54,2	9 624	8 437	- 12,3
	Autres	10 235	11 210	9,5	2,8	48,8	4 719	4 835	2,5
	<b>Total</b>	<b>41 027</b>	<b>43 614</b>	<b>6,3</b>	<b>10,7</b>	<b>37,2</b>	<b>21 004</b>	<b>19 822</b>	<b>- 5,6</b>
<b>Supérieur</b>		<b>138 012</b>	<b>138 776</b>	<b>0,6</b>	<b>34,2</b>	<b>39,2</b>	<b>76 052</b>	<b>76 205</b>	<b>0,2</b>
<b>Total</b>		<b>424 348</b>	<b>405 882</b>	<b>- 4,4</b>	<b>100,0</b>	<b>32,4</b>	<b>213 396</b>	<b>204 585</b>	<b>- 4,1</b>

Champ : France métropolitaine + DOM.

## Une diminution de 4,1 % des entrées en apprentissage

La baisse des entrées en apprentissage (voir « DÉFINITIONS ») est moins marquée en 2014 (- 8 800 entrées) qu'en 2013 (- 14 700). Ainsi, au 31 décembre 2014, on dénombre 204 585 nouveaux apprentis soit une baisse de 4,1 % par rapport au 31 décembre 2013 (FIGURE 2). Celle-ci est due essentiellement à la diminution des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (- 6,5 %) : - 7,8 % pour les CAP et - 14,1 % pour les baccalauréats professionnels (bacs pro). L'enseignement supérieur reste stable en 2014 (+ 0,2 %) grâce aux entrées en formation de niveau II (+ 5,9 %) : la licence, avec + 7,2 %, en est le plus fort contributeur. A contrario, les entrées en formation de niveau I diminuent de 5,6 % : baisse essentiellement imputable aux masters (- 12,3 %). Celles de niveau III se maintiennent (+ 0,7 %) du fait d'une hausse des entrées en BTS (+ 1,4 %), alors qu'elles avaient connu une chute exceptionnelle (- 10,5 %) en 2013.

La baisse des entrées en apprentissage entre 2013 et 2014 touche particulièrement le secteur du bâtiment (- 3 100 entrées), de la coiffure-esthétique (- 900), de l'électricité et de l'électronique (- 800), trois secteurs relevant

très largement de formations de l'enseignement secondaire. Globalement, les secteurs de production dominent toujours sur les spécialités de services dans le secondaire en formant près de 70 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (60 % des apprentis).

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur au cours des dernières années ainsi que la baisse de l'apprentissage dans le secondaire a une double conséquence. D'une part, les apprentis sont de plus en plus âgés : 19,4 ans en moyenne en 2014 contre 18,7 ans en 2006. D'autre part, il se féminise lentement. La part des filles (32 % en 2014) varie selon le niveau du diplôme préparé en lien avec les spécialités de formation. En effet, excepté au niveau I, la part des filles est plus importante lorsque le niveau du diplôme s'élève. Ainsi, elle est de 26,4 % au niveau V et atteint 47 % au niveau II. De ce fait, la baisse des entrées en apprentissage touche un peu moins les filles que les garçons (- 3,7 % contre - 4,4 %).

## Neuf académies sur dix enregistrent une baisse de leurs effectifs

Au 31 décembre 2014, six académies (Créteil, Lille, Lyon, Nantes, Paris et Versailles) forment chacune plus de 20 000 apprentis ; Versailles en accueille en particulier 33 300 (FIGURE 3, voir « en savoir plus »). Ces six académies représentent plus de 35 % de l'ensemble des apprentis.

Entre 2013 et 2014, 90 % des académies enregistrent une baisse de leurs effectifs d'apprentis. Pour plus des trois quarts d'entre elles, la baisse est supérieure à 3 %, allant jusqu'à 11 % en Guyane, 7,6 % à Clermont-Ferrand et 7,4 % à Reims. Seules Mayotte, la Martinique et Paris connaissent une croissance. Pour Paris et la Martinique, la hausse est portée par le supérieur (respectivement + 4,6 % et + 12,3 %).

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les

jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions. Les académies qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé, c'est-à-dire la proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans. Cette proportion varie de 1,4 % pour la Guyane à 6,6 % pour Poitiers et Paris (FIGURE 4) ; elle est de 4,6 % à Versailles. La baisse se poursuit en 2014 avec 4,7 % contre 5,1 % en 2013 au niveau national et 5,2 % les deux années précédentes.

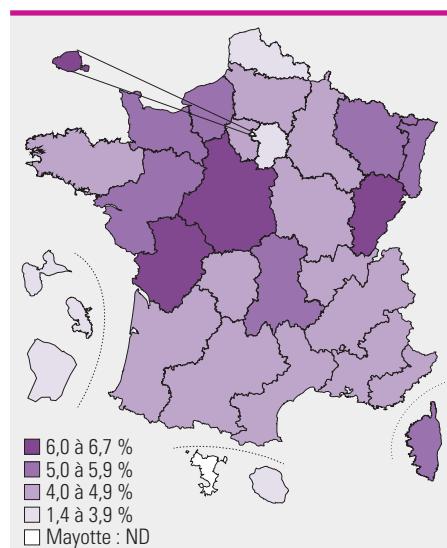
Entre 2013 et 2014, dix académies connaissent une baisse d'au moins 6 % de leur nombre d'entrées en apprentissage (FIGURE 5, voir « [en savoir plus](#) »). Seules la Guadeloupe, Mayotte, la Corse, Limoges, la Martinique, Montpellier et Strasbourg enregistrent une croissance (FIGURE 6).

## Nouvelle baisse des entrées en apprentissage après la classe de troisième

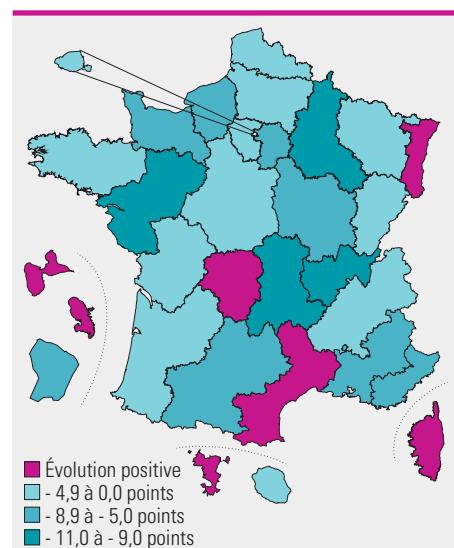
L'entrée dans une première année en apprentissage fait principalement suite à la fin du premier cycle du second degré (21 % des entrées), généralement la troisième, après des études supérieures (22 %), l'année terminale d'un CAP (18 %) ou au cours de la préparation d'un bac pro (12 %) (FIGURE 7). Le premier parcours a perdu 6 points depuis 2011. Il n'est plus la voie prépondérante en 2014, du fait d'une forte augmentation des entrées en master ou diplôme d'ingénieur via l'apprentissage après une licence universitaire.

Ainsi, les entrées en apprentissage après la troisième ont baissé en 2014 de 7,2 % alors que les effectifs sortant de cette classe progressaient de 1,1 % (FIGURE 8). Toutes les autres orientations après la troisième progressent : vers une seconde générale ou technologique (GT) (+ 2,2 %) – cette dernière absorbant 61 % des effectifs d'élèves issus de troisième –, vers la voie professionnelle scolaire (+ 0,2 %), vers les redoublements et les autres orientations vers une classe du premier cycle (+ 1,3 %) et les sorties (+ 2,9 %).

**4 – Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2014**



**6 – Évolution académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2013 et 2014**



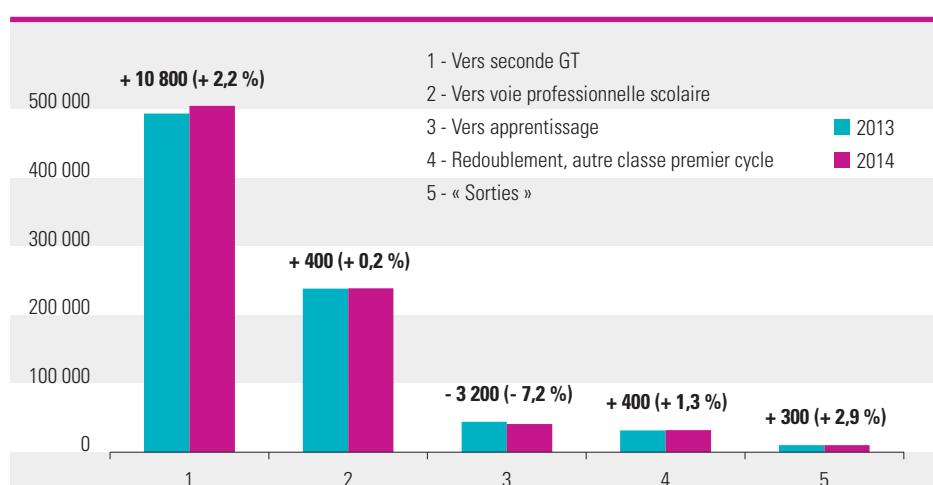
**7 – Niveau de la classe fréquentée l'année précédent l'entrée en apprentissage**

	Année scolaire en apprentissage			Proportion	
	2013	2014	Évolution en %	en 2013	en 2014
Premier cycle du second degré	44 857	42 391	- 5,5	21,0	20,7
dont troisième	38 997	37 236	- 4,5	18,3	18,2
Second cycle GT	21 901	19 390	- 11,5	9,1	9,7
Second cycle professionnel	75 546	70 208	- 7,1	32,9	33,3
dont CAP	40 098	39 877	- 0,6	18,7	18,4
dont bac professionnel	25 015	22 965	- 8,2	10,8	11,6
Etudes supérieures	34 636	43 525	25,7	20,4	21,6
dont BTS	12 666	13 762	8,7	6,4	7,1
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	12 998	14 472	11,3	6,8	6,7
Autre	28 854	20 944	- 27,4	9,8	8,0
<b>Total</b>	<b>228 122</b>	<b>213 396</b>	<b>- 6,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - Enquête SIFA.

**8 – Orientation à l'issue de la troisième aux rentrées 2013 et 2014**



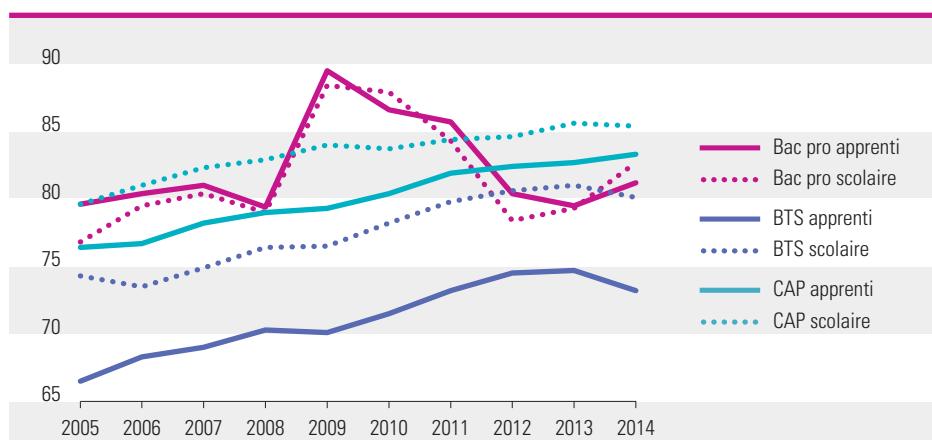
Sources : MENESR-DEPP- Enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ESR, ministère en charge de l'Agriculture - Safran.

On observe donc une augmentation de la proportion de jeunes entrant en seconde GT à l'issue de la troisième en très grande partie au détriment d'une orientation vers l'apprentissage. Cette préférence s'est amorcée dès la rentrée 2009, c'est-à-dire l'année suivant le début de la crise économique de 2008, alors que les effectifs sortant de troisième en juin 2009 ainsi que les orientations vers une seconde GT ou l'apprentissage étaient encore en baisse (la hausse a commencé l'année suivante). Depuis, la proportion de passage en seconde GT n'a cessé de progresser, passant de 56 % en 2009 à 61 % en 2014. La seconde GT demeure un choix d'orientation de près des trois quarts des jeunes « à l'heure » et en avance en fin de troisième, dans une période de forte baisse des redoublements. Parallèlement, les jeunes en retard optent un peu plus souvent pour une seconde GT.

## Les filles réussissent mieux à leurs examens

À la session de juin 2014, 83,3 % des apprentis présents aux épreuves ont été admis à l'examen du CAP. Le taux de réussite est un peu plus faible en bac pro (81,2 %), en brevet professionnel (BP) (74,8 %), diplôme exclusivement préparé en apprentissage, et en BTS (73,2 %). Il est meilleur dans le secteur des services pour le CAP, le bac pro et le BP et dans le secteur de la production pour le BTS. Comme dans le scolaire, les filles

**10 – Taux de réussite aux principaux examens professionnels à la session 2014**



Note : la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans dès la sortie de troisième et l'introduction en 2009 de l'épreuve de rattrapage ont permis, entre 2010 et 2014, une augmentation du nombre de bacheliers dans la voie professionnelle.  
Champ : apprentis ou élèves inscrits dans un établissement sous tutelle des ministères en charge de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture et présents à l'examen.

Sources : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean ; Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

en apprentissage réussissent mieux que les garçons pour les principaux examens : + 4 points au CAP, + 3 points au bac pro et pour le BP et + 1 point au BTS (**FIGURE 9**, voir « **en savoir plus** »).

Les taux de réussite au CAP et au BTS sont plus faibles pour les apprentis que pour les jeunes sous statut scolaire. En revanche, le taux de réussite au bac pro est quasiment toujours supérieur pour les apprentis (+ 0,7 point en moyenne sur la période 2005-2014) (**FIGURE 10**). Il est systématiquement supérieur dans le secteur de la production (+ 2,5 points en moyenne sur la période) mais pas dans le secteur des services (- 1 point en moyenne sur la période). ■

## en savoir plus

R. Kerjosse, « Baisse de l'apprentissage en 2013 », Note d'Information, n° 03, MENESR-DEPP, février 2015.

N. Marchal, « En février 2014, 62 % des apprentis ont un emploi sept mois après la fin de leur formation », Note d'Information, n° 14, MENESR-DEPP, avril 2015.

Repères et références statistiques (RERS) 2015, indicateurs 5.1 à 5.7 sur l'apprentissage. <http://www.education.gouv.fr/statistiques> rubrique Base de données de référence / L'apprentissage et rubrique Séries chronologiques/Les apprentis.

Pour accéder aux **FIGURES 3, 5 et 9**, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## SOURCE ET DÉFINITIONS

### Source

Le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP recueille auprès des CFA de façon exhaustive des données individuelles, depuis 2006, sur les personnes inscrites en apprentissage et présentes au 31 décembre de chaque année. Le champ couvert est la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte depuis 2011).

### Définitions

**Les apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat

de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

**Les centres de formation d'apprentis** (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle.

### Les niveaux de formation

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ;

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel (BP) ou baccalauréat professionnel (bac pro) ;  
Niveaux post-bac :

- niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT ;
- niveaux II et I : préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou d'un diplôme de grande école.

**Les entrées en apprentissage** sont les apprentis inscrits en première année d'apprentissage pour suivre une formation dont la totalité se réalise en apprentissage ou seulement la dernière année. Ils peuvent provenir de la voie scolaire ou d'une autre formation en apprentissage.

**Le taux de réussite** est le nombre d'admis par rapport au nombre de candidats présents. ■